

## 1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

**NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml, solution injectable**

## 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chlorhydrate de néfopam ..... 20 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

## 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution injectable.

## 4. DONNEES CLINIQUES

### 4.1. Indications thérapeutiques

Traitement symptomatique des affections douloureuses aiguës, notamment des douleurs post-opératoires.

### 4.2. Posologie et mode d'administration

#### Posologie

Comme pour tous les médicaments antalgiques, la posologie doit être adaptée à l'intensité de la douleur et à la réponse clinique de chaque patient.

- Voie IM: NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml doit être administré en IM profonde. La dose usuelle recommandée est de 20 mg par injection. Si nécessaire, elle peut être répétée toutes les 6 heures sans dépasser une dose totale de 120 mg/24 heures.
- Voie IV: NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml doit être administré en perfusion IV lente sur plus de 15 minutes, le patient étant en décubitus, afin d'éviter la survenue d'effets indésirables (nausées, vertiges, sueurs). La dose unique usuelle recommandée est de 20 mg par injection, répétée toutes les 4 heures, si nécessaire, sans dépasser une dose totale de 120 mg/24 heures.

#### Mode d'administration

NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml peut être administré dans les solutions usuelles pour perfusion (solution isotonique de chlorure de sodium ou glucosée). Il est recommandé d'éviter de mélanger dans la même seringue NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml et d'autres spécialités injectables.

### 4.3. Contre-indications

- Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.
- Enfant de moins de 15 ans, en l'absence d'étude clinique,
- Convulsions ou antécédents de troubles convulsifs,
- Risques de rétention urinaire liés à des troubles uréthroprostatiques,
- Risque de glaucome par fermeture de l'angle.

#### **4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi**

##### **Mises en garde**

Il existe un risque de pharmacodépendance avec NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml. NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml n'est ni un morphinique, ni un antagoniste des morphiniques. De ce fait, arrêter un morphinique chez un patient physiquement dépendant, et traité par NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml, risque d'aboutir à un syndrome de sevrage.

Le rapport bénéfice/risque du traitement par NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml doit être régulièrement réévalué.

NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml n'est pas indiqué dans le traitement des affections douloureuses chroniques.

##### **Précautions particulières d'emploi**

Il conviendra d'être particulièrement prudent en cas :

- D'insuffisance hépatique,
- D'insuffisance rénale, en raison du risque d'accumulation et donc du risque augmenté d'effet indésirable,
- Chez tous les patients avec pathologie cardiovasculaire en raison de l'effet tachycardisant du produit (voir rubriques 4.5 et 4.8),
- En raison de ces effets anticholinergiques, le traitement par NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml est déconseillé chez le sujet âgé.

##### **Excipient :**

Ce médicament contient moins de 1 mmol (23 mg) de sodium par ampoule, c'est-à-dire qu'il est essentiellement « sans sodium ».

#### **4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions**

Il faut prendre en compte le fait que de nombreux médicaments ou substances peuvent additionner leurs effets dépresseurs du système nerveux central et contribuer à diminuer la vigilance. Il s'agit des dérivés morphiniques (analgésiques, antitussifs et traitements de substitution), des neuroleptiques, des barbituriques, des benzodiazépines, des anxiolytiques

autres que les benzodiazépines (par exemple, le méprobamate), des hypnotiques, des antidépresseurs sédatifs (amitriptyline, doxépine, miansérine, mirtazapine, trimipramine), des antihistaminiques H1 sédatifs, des antihypertenseurs centraux, du baclofène et du thalidomide.

### **Associations déconseillées**

- Consommation d'alcool

Majoration par l'alcool de l'effet sédatif de ces substances.

L'altération de la vigilance peut rendre dangereuse la conduite de véhicules et l'utilisation de machines.

Eviter la prise de boissons alcoolisées et de médicaments contenant de l'alcool.

### **Associations à prendre en compte**

- Autres médicaments sédatifs

Dérivés morphiniques (analgésiques, antitussifs et traitements de substitution), neuroleptiques, barbituriques, benzodiazépines, anxiolytiques autres que les benzodiazépines (par exemple, le méprobamate), hypnotiques, antidépresseurs sédatifs (amitriptyline, doxépine, miansérine, mirtazapine, trimipramine), antihistaminiques H1 sédatifs, antihypertenseurs centraux, baclofène et thalidomide.

Majoration de la dépression centrale. L'altération de la vigilance peut rendre dangereuses la conduite de véhicules et l'utilisation de machines.

### **4.6. Fertilité, grossesse et allaitement**

En l'absence d'étude chez l'animal et de données cliniques humaines, le risque n'est pas connu ; par conséquent, par mesure de prudence, ne pas prescrire pendant la grossesse, ni pendant l'allaitement.

### **4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines**

En raison d'un risque éventuel de somnolence, la vigilance peut être altérée et rendre dangereuse la conduite de véhicules et l'utilisation de machines.

### **4.8. Effets indésirables**

Les effets indésirables qui ont été rapportés sont classés ci-dessous par système-organe et par fréquence comme définies ci-après: très fréquents (> 1/10), fréquents (> 1/100, < 1/10), peu fréquents (> 1/1.000, < 1/100) et rares (> 1/10.000, < 1/1.000).

<b>Système - Organe</b>	<b>Très fréquents</b>	<b>Fréquents</b>	<b>Rares</b>	<b>Indéterminées</b>
Psychiatrie			Excitabilité*, irritabilité*, hallucination, abus, pharmacodépendance	Etat confusionnel
Système Nerveux Central	Somnolence	Vertige*	Convulsion*	Coma
Cœur		Tachycardie*, palpitation*		

Gastro-intestinal	Nausée avec ou sans vomissement	Bouche sèche*	
Rein		Rétention urinaire	
Général	Hyperhydrose *		Malaise
Système immunitaire			Réaction d'hypersensibilité (urticaire, ?dème de Quincke, choc anaphylactique)
Troubles généraux et anomalies au site d'administration			Douleur au site d'injection

\*Bien que n'ayant jamais été rapportés, d'autres effets atropiniques que ceux décrits sont susceptibles d'être constatés.

### **Déclaration des effets indésirables suspectés**

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).

## **4.9. Surdosage**

### **Symptômes**

Ce sont des manifestations de type anticholinergique: tachycardie, coma, convulsions et hallucinations (voir rubrique 4.4).

### **Traitement**

Traitement symptomatique avec surveillance cardiaque et respiratoire, en milieu hospitalier.

## **5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES**

### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

**Classe pharmacothérapeutique : AUTRES ANALGESIQUES ET ANTIPYRETIQUES, N: Système Nerveux Central, code ATC : N02BG06.**

- Analgésique central non morphinique, NEFOPAM VIATRIS 20 mg/2 ml possède une structure chimique non apparentée à celle des antalgiques actuellement connus.

- In vitro, sur des synaptosomes de rat, une inhibition de la recapture des catécholamines et de la sérotonine est évoquée.
- In vivo, chez l'animal, le néfopam a montré des propriétés antinociceptives. Il a également été démontré une activité antihyperalgésiques par un mécanisme qui n'est pas complètement élucidé.
- Le néfopam a montré un effet sur le frisson post-opératoire au cours d'études cliniques.
- Le néfopam n'a aucune action anti-inflammatoire ou antipyrétique. Il n'entraîne pas de dépression respiratoire et ne ralentit pas le transit intestinal.
- Le néfopam possède une activité anticholinergique.

Sur le plan hémodynamique, il a été observé une augmentation modérée et transitoire de la fréquence cardiaque et de la pression artérielle.

## 5.2. Propriétés pharmacocinétiques

Après administration d'une dose de 20 mg par voie IM, le pic plasmatique (Tmax) est situé entre 0,5 et 1 heure et les concentrations maximales (Cmax) sont en moyenne de 25 ng/ml. La demi-vie plasmatique moyenne est de 5 heures.

Lors d'une administration par voie IV d'une même dose, la demi-vie plasmatique moyenne est de 4 heures.

La liaison aux protéines plasmatiques est de 71-76 %.

La biotransformation est importante et 3 métabolites majeurs ont été identifiés : le déméthyl-néfopam, le N-oxyde-néfopam et le N-glucuronide-néfopam. Les deux premiers métabolites, non conjugués, n'ont pas montré d'activité analgésique chez l'animal.

L'élimination est essentiellement urinaire : 87 % de la dose administrée sont retrouvés dans les urines.

Moins de 5 % de la dose sont excrétés sous forme inchangée ; les métabolites identifiés dans les urines représentent respectivement 6 %, 3 %, et 36 % de la dose administrée par voie IV.

## 5.3. Données de sécurité préclinique

Sans objet.

## 6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

### 6.1. Liste des excipients

Phosphate monosodique dihydraté, phosphate disodique dodécahydraté, eau pour préparations injectables.

### 6.2. Incompatibilités

Ce médicament ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments, à l'exception de ceux [mentionnés dans la rubrique 4.2.](#)

### 6.3. Durée de conservation

3 ans.

#### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

#### **6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur**

2 ml en ampoule (verre type I); boîtes de 1, 5, 10 ou 20.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

#### **6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation**

Pas d'exigences particulières.

#### **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE**

VIATRIS SANTÉ  
1 RUE DE TURIN  
69007 LYON

#### **8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE**

- CIP 358 764-9 ou 34009 358 764 9 2 : 2 ml en ampoule (verre type I). Boîte de 1.
- CIP 358 765-5 ou 34009 358 765 5 3 : 2 ml en ampoule (verre type I). Boîte de 5.
- CIP 358 766-1 ou 34009 358 766 1 4 : 2 ml en ampoule (verre type I). Boîte de 10.
- CIP 576 865-1 ou 34009 576 865 1 2 : 2 ml en ampoule (verre type I). Boîte de 20.

#### **9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION**

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

#### **10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE**

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

#### **11. DOSIMETRIE**

Sans objet.

#### **12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES**

Sans objet.

## **CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE**

Liste I.

Ne peut être obtenu que sur prescription médicale non renouvelable.